

# Conférence de presse

## Présentation de la Coopérative de L'éolienne des enfants

A la Métairie des Quatre Bornes, vendredi 28 août 2020, 9h30



### **Il y a urgence climatique d'investir dans les énergies renouvelables**

*Céline Vara*

Nos enfants n'auront plus le pétrole coulant à flot comme nous et nos parents avons pu en profiter à l'excès. Ils vivront dans un monde où l'innovation et la sobriété seront leur quotidien, comme la solidarité et la communauté.

Aujourd'hui, avec une ou deux générations de retard, nos enfants devront faire ce que nous n'avons pas pu faire : investir dans un monde nouveau, où l'énergie sera renouvelable et propre.

La Coopérative que nous venons de fonder leur offre cette opportunité avec l'aide de leur parents, parrains et marraines, grands-parents et proches qui voudront bien leur faire cadeau d'un bout d'éolienne. Nous souhaitons leur donner la possibilité d'être pleinement acteurs du projet, d'un point de vue financier mais aussi en faisant partie d'une coopérative dont ils seront des membres à part entière.

### **L'énergie éolienne, une énergie qui doit rester proche de nous**

*Laurent Debrot*

Dès 2007, en voyant des promoteurs irlandais s'intéresser à notre vent, nous avons alerté les Neuchâteloises et Neuchâtelois sur l'importance de garder la main sur une énergie renouvelable de proximité. Si cette énergie doit modifier notre paysage, il était important que la population puisse en garder la maîtrise. Or, à l'époque, aucun de nos distributeurs d'énergie n'était intéressé à investir dans l'éolien. Seuls des agriculteurs clairvoyants de la Joux-du-Plâne ont osé se lancer dans un premier projet local, celui qui est devenu le Parc des Quatre Bornes.

Sous l'impulsion des élu-e-s Vert-e-s, plusieurs communes neuchâteloises ont créé NeuchEole en 2012. Cette SA, avec des fonds propres de presque 5 millions, aurait pu devenir un acteur local important de cette énergie. Toutefois, en juin 2019, à la surprise générale, alors que des sociétés d'exploitation de parcs éoliens allaient se constituer, son Conseil d'Administration a obtenu de dissoudre sa propre société !

Il est urgent dans ce contexte que de nouvelles formes de financements participatifs soient créés dans la région.

### **L'énergie éolienne est une énergie d'avenir, sûre, efficace et propre**

*Lionel Perret*

Pour venir à bout du règne des énergies fossiles, les énergies renouvelables doivent s'allier. Hydraulique et solaire sont des sources majeures d'énergies pour notre avenir énergétique et climatique, mais l'éolien est le maillon hivernal indispensable pour un système énergétique renouvelable sûr. Comme celles de la Joux-du-Plâne demain, les éoliennes voisines du Mont-Crosin produisent de l'énergie nuit et jour, plus de 85% du temps. Cette énergie est produite en général quand l'hydraulique et le solaire fatiguent, en hiver, avec des pics en décembre et janvier lorsque nous importons massivement de l'électricité de nos voisins. Ainsi, l'énergie éolienne est propre, elle nous permet de diminuer fortement les émissions de CO2 en nous évitant d'importer de l'énergie sale de nos voisins dans ces moments difficiles pour notre système énergétique.

L'énergie éolienne est un bel investissement énergétique : une graine d'énergie investie dans une éolienne permet d'en récolter 35 à 50 pendant sa durée de vie. C'est un bel investissement pour nos enfants.

## **Des parents s'engagent pour créer la coopérative de leurs enfants**

*Clarence Chollet*

Alors que les cuillères en argent ne font plus partie des cadeaux traditionnels à offrir aux enfants, l'idée de créer un carnet d'épargne durable et responsable s'est fait sentir. Ainsi est née l'idée d'une coopérative exclusivement destinée aux enfants. Elle leur permettra de se constituer un carnet d'épargne qu'ils récupéreront entre 18 et 21 ans. Ils pourront également, tout au long de leur participation à la coopérative, être sensibilisés aux nouvelles énergies qui feront partie de leur vie et s'investir activement dans l'association.

A terme, les enfants seront réellement copropriétaires d'un bout d'éolienne dans la région.

## **Des parts sociales de 200.- pour construire une éolienne**

*Jennifer Hirter*

Aujourd'hui, il est déjà possible de souscrire des parts sociales pour un enfant, que ce soit le vôtre ou celui d'un proche, en ligne ou avec le formulaire du dépliant. Elles sont de Fr. 200.- et un enfant peut en recevoir plusieurs.

Si une part est offerte par un tiers pour la première fois à un enfant, son représentant légal doit accepter qu'il entre dans la Coopérative. L'enfant, ou son parent, sera ensuite informé régulièrement de la vie du projet.

Avec un capital compris entre 100'000 francs et 1 million, la Coopérative pourra prendre des actions dans un parc éolien en constitution. Le Parc des Quatre Bornes, aujourd'hui le plus avancé de la région, est prêt à ouvrir 10% son capital à des projets de financement participatif. Dans ce cas, L'éolienne des enfants pourrait s'identifier à une éolienne du parc qui en comprendra 10.

Une fois le parc en production, des dividendes seront alloués à la Coopérative qui pourra rémunérer les parts des enfants. Ce n'est qu'à leur majorité qu'ils pourront récupérer la valeur de leur part ainsi que les dividendes cumulés durant les années où ils auront été membres.

## **Une manière de découvrir le vent avec les enfants**

*Zoé Gabathuler*

La coopérative de L'éolienne des enfants n'est pas qu'un projet financier, mais se veut aussi un projet de sensibilisation pour et avec les enfants et les jeunes. Les enfants et les jeunes sont les moteurs du projet et nous souhaitons les impliquer pleinement dans nos démarches, principalement dans des activités thématiques. Outre des stands d'information que nous tiendrons dans la région avec des animations, il est prévu d'organiser une Fête du vent une fois par année pour et avec les jeunes membres. Mais ça, c'est de l'avenir.

## **Les membres fondateurs de la coopérative**

Céline Vara (présidente du CA), maman de Mathilde ;  
Laurent Debrot (secrétaire du CA), grand-papa de Juliette, Émile, Gina, Timothée et Tilia  
Clarence Chollet (membre du CA), maman de Lucie, Fanny et Benjamin ;  
Jennifer Hirter (membre du CA), maman d'Altan et Lihan ;  
Lionel Perret (membre du CA), papa de Tylian et Mathis ;  
Zoé Gabathuler, maman d'Élio et Frida ;  
Emilie Frick, maman de Tilia ;  
Roxane Kurowiak, maman de Lyam, Enky et Heiko ;

L'éolienne des enfants, rue du Midi 10, 2052 Fontainemelon,  
079 322 57 41, [admin@leoliennedesenfants.ch](mailto:admin@leoliennedesenfants.ch).  
[www.leoliennedesenfants.ch](http://www.leoliennedesenfants.ch)